

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Dans Siné-hebdo no 3

L'UIMM : ça fait un an déjà

- « Au boulot », la chronique de Gérard Filoche dans « Siné-hebdo » -

Date de mise en ligne : dimanche 7 décembre 2008

Démocratie & Socialisme

Le 26 septembre 2007, le scandale de ce nouveau siècle éclatait : le TRACFIN (organisme de lutte contre le blanchiment d'argent) rendait publique son enquête visant les caisses noires du Medef et de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie). Très vite il apparaissait que cela concernait 600 millions d'euros, fruit de doubles cotisations de grandes entreprises, pour alimenter l'entraide et la résistance aux grèves et aux actions syndicales. (Ces gens-là violaient allégrement la fameuse « concurrence libre et non faussée » dont ils se réclament).

Un certain « DGS » Denis Gauthier-Sauvagnac, président de l'UIMM avait le privilège de se payer 240 000 euros par an pour distribuer chaque année en liquide environ 2 millions d'euros aux fins de corruption : il les faisait retirer par mallette de 26 à 32 kg. Et hop, ces sommes énormes, secrètes, disparaissaient dans la nature... DGS respectant l'omerta se refusa à révéler où allait cet argent noir. Il paraît que cela faisait un siècle que cette caisse secrète existait et tous les prédécesseurs de DGS s'en sont vantés.

L'UIMM-Medef prétendit que c'était son droit, couvert par la loi Waldeck-Rousseau, datant de 1884 et n'obligeant pas les syndicats à publier leur comptabilité. Hélas, ni l'UIMM ni le Medef n'ont le statut de syndicat ! Alors ils ont tenté de salir les syndicats, les vrais, en laissant entendre que l'argent leur était destiné pour « fluidifier les relations sociales » : en vain, aucune preuve, aucun fait. Au contraire, il s'est révélé qu'ils piquaient dans cette caisse pour payer des « collaborateurs » en liquide, (ce qui était quand même le comble du comble pour DGS, président de l'Unedic, de ne pas payer les cotisations sociales !) qu'ils soutenaient des syndicats « jaunes » pro patronaux comme la CFT ou la CSL, qu'ils soutenaient des parlementaires pour qu'ils votent leurs amendements contre le code du travail, qu'ils organisaient des pseudo instituts de formation, (avec Alain Madelin, Hervé Novelli, etc.) de propagande, qu'ils aidaient aux campagnes électorales de leurs affidés, etc.

Laurence Parisot avoua que « beaucoup savaient inconsciemment », que « c'était un secret de famille honteux », qu'elle se sentait « salie » : un an après elle ne s'est pas lavée... Car DGS est toujours là, dans les locaux de la rue de Wagram, il lui a été proposé 1,5 million d'euros pour prendre sa retraite en silence, en décembre...2008. Rien n'a changé à l'UIMM ni au Medef.

Laurence Parisot avait affirmé qu'elle allait faire une opération mains propres, et modifier les statuts du Medef pour y introduire la « transparence financière » : pas de chance, en lisant lesdits statuts, la transparence y était déjà inscrite. Alors, soit elle l'ignorait et, incompétente, elle ne l'a pas fait respecter, soit elle le savait et, complice, elle mentait : cette dernière hypothèse est retenue par les observateurs avisés en dépit de ses dénégations répétées aux journaux télévisés de 20 h qui lui sont toujours ouverts. Vous savez c'est cette femme plein de morgue qui trouve que vous gagnez trop et les actionnaires jamais assez : lorsque Pujadas l'interroge sur le fait que « les patrons se sont augmenté de 58% en moyenne l'an passé », elle répond « oui, je vais saisir la commission d'éthique du Medef à ce sujet ». Ah bon, le Medef a une éthique ?

La justice va lentement : n'importe quelle bande de trafiquants de mobylettes en banlieue, pour cent fois moins que cette histoire de caisse noire d'argent sale, serait déjà sous les verrous, en préventive. Mais non, la bande de l'UIMM-Medef, un an après court toujours !

Gérard Filoche